



POUR AFFICHER

Formation avancée sur l'obligation d'adaptation à l'égard des membres ayant un handicap (sous juridiction fédérale) Offerte à toutes les régions

DATES : Les 26 et 27 octobre 2018

HEURES : 9 h à 17 h (en résidence)

ENDROIT : Manoir Saint-Sauveur (246 Chemin du Lac Millette, Saint-Sauveur, QC J0R 1R3)

RESPONSABLE : Isabelle Renaud

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 septembre 2018 à 17 h

À qui le cours s'adresse?

Le cours s'adresse aux délégué-e-s syndicaux ainsi qu'aux dirigeant-e-s des sections locales qui ont déjà reçu une formation sur la représentation syndicale (par exemple, le cours sur le règlement des griefs ou un cours avancé pour délégués syndicaux), qui possèdent une expérience en matière de représentation et qui ont dû composer avec des situations liées à l'obligation d'adaptation.

*En plus du **formulaire d'inscription** à remplir, nous vous demandons d'écrire un **texte d'un maximum de 250 mots** sur les raisons qui vous motivent à participer à cette formation.

Les objectifs du cours :

À la fin de ce cours, les participant-e-s :

- comprendront la définition juridique de la discrimination et de l'adaptation en milieu de travail, et sauront à quel moment s'applique l'obligation d'adaptation;
- pourront définir des mesures proactives d'adaptation qui peuvent être prises dans leur milieu de travail;
- comprendront les différents processus liés à l'adaptation pour les membres ayant un handicap (c'est-à-dire les prestations d'invalidité, le retour au travail, l'indemnisation des travailleurs, le congé pour accident du travail, les dispositions en matière de santé et sécurité) ainsi que les évaluations médicales connexes;
- sauront composer efficacement avec les principales questions liées à l'adaptation du milieu de travail pour les membres ayant un handicap (par exemple, problèmes de santé mentale, handicaps multiples, oppression et harcèlement);
- connaîtront les divers recours à la disposition des membres ayant besoin de mesures d'adaptation;
- auront les outils et les renseignements nécessaires pour représenter efficacement les membres qui ont besoin de mesures d'adaptation au travail.

Pour procéder à votre inscription, nous vous demandons de nous faire parvenir le formulaire d'inscription ci-joint par courriel (BureauRegionalMontreal@psac-afpc.com) ou par télécopieur **avant le 21 septembre à 17 h.**

Alliance de la Fonction publique du Canada

Bureau régional de Montréal
5800 rue Saint-Denis, Bureau 1104
Montréal (Québec) H2S 3L5
Téléphone : (514) 875-7100 ou 1-800-642-8020
Télécopieur : (514) 875-8399